

# De Source Sûre



## Édito

Chères Vauginoises, chers Vauginois,

Je vais utiliser un mot à la mode "le changement" pour qualifier l'évolution de notre village.

En effet, dès la rentrée scolaire la nouvelle cantine ultra moderne sera opérationnelle et servira des repas d'excellente qualité aux nombreux petits Vauginois.

Dans un autre domaine, la première tranche de travaux de réhabilitation de notre patrimoine architectural qu'est l'Église St. Barthélemy va débiter dans le dernier trimestre 2012, grâce aux Vauginois, à la municipalité, aux subventions, et enfin au dynamisme associatif.

Enfin dans les projet de la rentrée, l'aménagement paysagé du terrain face à notre épicerie devrait aboutir afin d'en permettre un accès facilité.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un été des plus agréables au sein de vos familles et amis.

<i>Conseils municipaux</i>	2
<i>Les associations</i>	6
<i>Joies et peines</i>	7
<i>Comité des fêtes</i>	8
<i>Les infos...</i>	9
<i>A votre service...</i>	11

# Conseils municipaux

## ► Compte rendus

### ◆ Restauration scolaire

Dans la séance du 18 novembre dernier il a été décidé de recourir à l'emprunt pour financer la construction de la cantine scolaire. La consultation portait sur une demande de financement :

1. de 70 000 euros sur 3 ans pour le préfinancement du FCTVA
2. de 130 000 euros sur 20 ans pour le financement des travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions établies par les organismes de prêts sollicités décide de contracter deux emprunts auprès de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse :

1. Emprunt de 70 000 euros  
Durée : 3 ans  
Taux : 4,03 %  
Périodicité : annuelle  
Amortissement du Capital : In fine  
Commission d'engagement : 300 €
2. Emprunt de 130 000 euros  
Durée : 20 ans  
Taux fixe : 5,11 %  
Périodicité : annuelle  
Commission d'engagement : 500 €

### ◆ Fonctionnement de la restauration scolaire

Un marché est signé pour la confection et la livraison de repas en liaison froide avec la société PROVENCE PLAT pour une durée de 3 ans du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2015.

Le prix du repas payé au fournisseur est fixé à 3,429 € TTC au 1<sup>er</sup> septembre 2012 et inclut un repas par semaine dont les composantes sont issues de l'agriculture biologique.

Pour ce qui est des tarifs, ils sont fixés comme suit pour la rentrée 2012 :

### Pour les abonnés :

Une dépense annuelle calculée sur la base de 144 jours d'école dans l'année à 3,05 € le repas, répartie sur 10 mois, soit une somme fixe due tous les mois :

- 44 € pour 4 jours/semaine
- 33 € pour 3 jours/semaine
- 22 € pour 2 jours/semaine
- 11 € pour 1 jour/semaine

Les repas sont payables d'avance en mairie avant le 5 de chaque mois. Une remise d'ordre n'est possible qu'au-delà d'une semaine d'absence de l'élève en classe pour raison de maladie dûment constatée par certificat médical.

### Pour les inscriptions occasionnelles :

Les repas sont payables d'avance par l'achat de cartes de 10 repas. Le prix du repas occasionnel est fixé à 3,50 €. Tout repas commandé sera facturé.

Le Conseil municipal approuve le règlement intérieur du service de la restauration scolaire.

Ce règlement sera porté à la connaissance des parents et entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2012/2013.



### ◆ Création d'une régie accueil périscolaire

Une régie de recettes pour l'encaissement des droits perçus pour l'accueil périscolaire : (garderie et cantine) est créée en remplacement de celle qui fonctionnait uniquement pour la garderie périscolaire.

#### ◆ Travaux de restauration de l'Église Saint Barthélemy

Le Maire rappelle le projet architectural et technique de mise en sécurité de l'Église Saint Barthélemy réalisé par l'architecte en chef des monuments historiques et l'autorisation de travaux accordée le 21 mars 2011 par le Préfet de Région PACA.

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux a été estimée à 78 000 € HT, honoraires compris. Cette opération a été inscrite au programme 2012 de restauration des monuments historiques, l'État apportera une subvention de 39 000 €, représentant 50 % du montant HT.



Par ailleurs, la Région peut participer à hauteur de 20 % de la dépense HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve le projet de restauration de l'Église Saint Barthélemy
- Autorise monsieur le maire à signer la convention avec l'État représenté par le Préfet de Région
- Autorise monsieur le maire à lancer l'appel d'offre sous la forme d'un marché à procédure adapté (MAPA)
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux HT honoraires compris :	78 000 €	ETAT	39 000 €
TVA :	15 288 €	REGION	15 600 €
		Association les "Amis de l'Église"	15 000 €
		Autofinancement communal	23 688 €
<b>Total TTC</b>	<b>93 288 €</b>	<b>Total</b>	<b>93 288 €</b>

#### ◆ Dotation d'Équipement des Territoires, exercice 2012

L'acquisition d'une balayeuse de voirie d'occasion serait utile afin de faciliter le travail des agents municipaux. Considérant le coût d'une telle acquisition (de l'ordre de 40 000 € HT), M. le maire propose de solliciter la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### ◆ Avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes relatif à la télétransmission des documents budgétaires

Philippe AUPHAN rappelle la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité signée le 12 janvier 2010.

La démarche de dématérialisation des documents budgétaires est accessible par toutes les collectivités locales et leurs établissements publics depuis janvier 2012.

Nos applications informatiques nous permettant d'accéder à ce service, le Conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer un avenant à la convention initiale avec l'État.

◆ **Avenants au marché de travaux pour la construction de la cantine scolaire**

Vu le rapport de la commission MAPA (Marché A Procédure Adaptée), le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide un certain nombre d'avenants de travaux modificatifs dans le cadre des travaux relatifs à la construction de la cantine scolaire,

Par ailleurs, la Région a attribué une subvention de 14 606 € pour l'équipement de la cantine, cette dépense étant déjà inscrite au budget, cette somme sera inscrite au chapitre 21 pour les travaux de voirie 2012.

◆ **Proposition de l'entreprise ASITELECOM d'implantation d'un pylône type monopode pour réseau SFR**



L'entreprise ASITELECOM souhaite installer sur la parcelle A 224 appartenant à la commune un pylône type monopode pour assurer la couverture 3G ET 4G du réseau SFR.

Considérant que cette parcelle se situe en zone ND du POS où ce type d'installation n'est, semble-t-il, pas autorisée (confirmation sera demandée auprès des services de la DDT) et qu'il n'existe aucun accès à cette parcelle, il ne sera pas donné de suite favorable à cette proposition.

Par ailleurs, bien que le conseil municipal soit conscient de l'importance que revêt pour le village une couverture au réseau 3G et 4G, les effets des ondes électromagnétiques de telles installations sont très mal connus et le principe de précaution impose que l'on soit très vigilants en ces domaines.

◆ **Approbation des comptes de gestion du budget général de la commune et du budget eau et assainissement**

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2011, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

◆ **Vote du compte administratif 2011 du budget général et affectation des résultats au BP 2012**

M. le maire présente les résultats du compte administratif de l'année 2011 qui peut être consulté en mairie.

◆ **Vote du compte administratif 2011 du budget eau et assainissement et affectation des résultats au BP 2012**

M. le maire présente les résultats du compte administratif de l'année 2011 qui peut être consulté en mairie.

Vote des quatre taxes :

**Le taux des taxes directes locales reste inchangée pour 2012.**

- taxe d'habitation :	18.53 %
- taxe foncière (bâti) :	9.82 %
- taxe foncière (non bâti) :	42.20 %
- Cotisation foncière des entreprises :	32.73 %

◆ **Vote des budgets primitifs 2012.**

Les budgets de la commune d'une part, de l'eau d'autre part, sont votés par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement. Ils sont tous deux consultables en mairie.

◆ **Amortissement des travaux sur le réseau d'eau**

Le conseil municipal fixe la durée d'amortissement des travaux réalisés sur le réseau d'eau à 40 ans.

◆ **Emprunt pour l'acquisition d'un terrain pour l'aménagement de l'entrée de village**

Après consultation portant sur une demande de financement pour l'acquisition foncière en vue de l'aménagement d'un jardin public à l'entrée du village, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions établies par les organismes de prêts sollicités, décide de contracter auprès du Crédit Agricole Alpes Provence un emprunt de :

- 60 000 euros sur 10 ans au taux de 5.41 %.

♦ **Modification du tableau théorique des effectifs**

**M.** le maire expose au conseil municipal que suite à la création d'un service de restauration scolaire il convient de réorganiser le temps de travail des employés. Le tableau théorique des effectifs est modifié en conséquence.

Accord à l'unanimité.

♦ **Attribution des subventions aux associations**

Après avoir examiné les dossiers de demande de subventions reçues à ce jour, le conseil municipal attribue à la majorité les subventions suivantes :

Appel Durance TCHAD	300 €
Association des Parents d'élèves	300 €
Lire à Capello	1400 €
Comité des Fêtes	8000 €
Les Amis de l'Église Saint Barthélemy	800 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Cucuron	500 €

**TOTAL 11 300 €**

♦ **Avenant marché de travaux cantine scolaire**

**Vu** le rapport de la commission MAPA (Marché A Procédure Adaptée), le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de conclure les avenants de travaux modificatifs détaillés ci-dessous avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à la construction de la cantine scolaire :

- **Lot 02** : Revêtements sols carrelages, faïences  
 Attributaire : l'entreprise GONZALEZ REYNAUD  
 Marché initial du 15 septembre 2011 :  
 montant : 14 374,00€ HT  
 Avenant n° 1 - montant : 4 700 € HT  
 Nouveau montant du marché : 19 074 € HT  
 Objet : fourniture et pose d'un carrelage en revêtement du sol de l'étage de l'étage (prévus brut au marché) et la fourniture et pose de plinthes assorties.

♦ **Lot 6** : Peinture nettoyage

Attributaire : entreprise MEYSEN Olivier

Marché initial du 15 septembre 2011:

montant : 3 900 € HT

Avenant n° 1 - montant : 2 906 € HT

Nouveau montant du marché : 6 806 € HT

Objet : suppression de la toile de verre sur les murs en rez-de-chaussée et mise en peinture sur les murs, cloisons et plafonds de l'étage (prévus brut au marché)

- d'autoriser le maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

♦ **Bail commercial pour le local de l'épicerie**

**Monsieur** le Maire informe l'assemblée communale qu'il conviendrait de signer un bail commercial avec Monsieur CASTAGNE Philippe pour :

- Un local à usage commercial sis au 196 Cours Saint-Louis, situé au rez-de-chaussée l'immeuble d'une superficie de 65 m<sup>2</sup> et le matériel nécessaire à son exploitation.

- Un local à usage d'habitation sis au 202 Cours Saint-Louis, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble d'une superficie de 63 m<sup>2</sup> comprenant: une chambre, cuisine, salon, salle de bains et courette.

Les locaux faisant l'objet du présent bail devront exclusivement être consacrés par le "Preneur" à l'exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie. Précision étant faite que le local commercial et le logement sont indivisibles.

Ce bail serait consenti et accepté pour une durée de neuf années entières et consécutives qui commencera à courir le 1<sup>er</sup> juillet 2012 pour se terminer le 30 juin 2021. Le loyer d'un montant de 8145.36 € annuel hors charges serait indexé sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, et de lui faire subir par période triennale les mêmes variations d'augmentation ou de diminution.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de fixer le montant du loyer annuel à 8265.36 € hors charges.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail commercial correspondant et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

# Les associations

## ► Lire à Capello

### Tout d'abord un rapide bilan des activités des derniers mois :

Le premier semestre de 2012 a été riche en événements divers

- "**Dis-moi dix mots**", pour la troisième année nous avons participé à cette manifestation organisée par le Ministère de la Culture ; plusieurs rencontres ont eu lieu avec un groupe d'écriture de Cabrières et comme les années précédentes, un livret final a été édité, qu'on peut consulter en bibliothèque.

- "**Mon Amérique à moi**", Olivier nous a fait partager sa découverte des USA à travers un diaporama.

- **Claude Gudin** nous a fait vivre une soirée très gaie autour de la pataphysique, une science certes mais où l'on côtoie l'absurde et le non-sens.

- **La compagnie La Naïve** a présenté un spectacle "l'enfant enlevé par la Béfana".

- **Une sortie hirondelles** dans le village a permis d'observer les nids, les martinets et les hirondelles

et Virginie a répondu aux questions que l'on se pose sur leur vie, leurs migrations, leur nombre etc. Une exposition sur les migrations des oiseaux éclairerait ces propos.



- On a inauguré une rencontre "**jeux de société**" avec un jeu littéraire, très pointu ; les fous-rires ont été plus nombreux que les réponses justes....

- Comme chaque année, nous avons participé au vide-grenier, en vendant livres et gâteaux.

- **Les enfants** ont monté un spectacle à partir d'un livre "les trois chiens", pour lequel ils avaient réalisé les personnages tout au long du trimestre. On peut voir la vidéo à la bibliothèque.

- Les rendez-vous avec l'école se sont poursuivis sur le thème de l'eau.

- Nous avons acheté des **nouveaux livres**, en particulier pour les jeunes et essayons de répondre aux suggestions des lecteurs.

### Les projets

- **de juillet à fin août** : une exposition des œuvres de Jean Thiercelin, artiste, résistant qui vécut à Cadenet après 1968, montrera la richesse de son talent, à travers ses encres, ses peintures, ses poèmes, ses ouvrages. Raquel Thiercelin nous parlera de lui et de sa vie.

- **du 14 au 24 août** : une exposition de peinture de laque de Nguyễn Đức Huy et Lương Thị Ánh Tuyết, deux artistes professeurs aux Beaux Arts de Hué (Viêt-Nam) montrera toutes les richesses de cet art, "espace de bonheur" comme disent ces artistes. **Du 20 au 24 août**, ils organisent un stage d'initiation à cette peinture à l'ancienne école pour une douzaine de personnes. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous auprès de nous.

Les bibliothèques de la Communauté de Communes se réunissent régulièrement et elles ont monté un projet sur le thème "éclats de science" ; chaque bibliothèque a choisi un aspect de la science (astronomie, cuisine moléculaire, inventions, illusions d'optique entre autres) qui fera l'objet d'animation, conférence, exposition ou autre. Pour nous, ce sera "les fourmis, insectes sociaux" avec une conférence, exposition d'ouvrages, de dessins, maquettes et autres réalisations : "les mille fourmis".

Grâce à cette action commune, nous venons de recevoir le label "fête de la science 2012" du Vaucluse.

*Si vous voulez être tenu au courant des manifestations indiquez votre adresse e-mail et nous vous enverrons nos informations : [bibliotheque@vaugines.net](mailto:bibliotheque@vaugines.net) et consultez le blog des lecteurs de Vaugines : <http://lireacapello.wordpress.com>.  
Bibliothèque place Capello, rue Vieille 04 90 77 28 13  
Horaire d'ouverture : Mardi et jeudi 16 h à 18 h - Mercredi 16 à 19 h - Samedi 15 à 17 h (horaire d'hiver, à partir du changement d'heure) ou 17 à 19 h (horaire d'été)*

## ► Les amis de St. Barthélemy

### Restauration de l'église de Vaugines :

#### ***Bilan encourageant, mais effort à poursuivre ...***

Chacun le sait, notre église est *le seul patrimoine commun à tous les Vauginois*. Malheureusement, la structure du bâtiment est relativement dégradée.

Une étude préalable de mise en sécurité, assainissement et consolidation a été réalisée

Le montant des travaux s'élève à plus de **500 000 €** !



L'association « les amis de l'église de saint Barthélemy », convaincue que ce patrimoine est le meilleur lien entre les cultures, les générations, le passé et le futur, s'est donné deux objectifs principaux :

- Animer le site par des manifestations artistiques et culturelles,
- Susciter un mécénat populaire et recueillir des fonds pour aider à sa restauration.

En toute modestie, nous considérons avoir atteint le premier. En effet, pas moins de 8 manifestations artistiques et/ou culturelles ont été organisées en 2011.

Le second objectif était peut être trop ambitieux, car réalisé seulement à 75%.

Néanmoins, *la mobilisation de tous les Vauginois* a permis de recueillir environ **25 000 €**

***En conséquence, grâce à votre engagement et au soutien de notre municipalité, nous pouvons annoncer que la première des trois phases des travaux de restauration va débuter en 2012 et que l'association, au nom de tous les Vauginois, participera à son financement à hauteur de 15 000 € !***

Une première étape a été franchie avec succès, mais il reste encore les phases 2 et 3 à mener à bien.....  
*Il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.*

Nous adressons un grand merci à tous les Vauginois pour leur contribution et leur demandons de continuer à nous soutenir afin de pouvoir transmettre en parfait état aux générations futures ce joyau de l'art roman provençal qu'est l'église de Vaugines.

**Pour en savoir plus consultez notre site web → <http://eglisevaugines.1s.fr/>**

## ► Joies et peines

### **Naissances**

- |                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| - Nola ESCARIOT         | 24 novembre 2011 |
| - Iris MORANT BONNET    | 2 décembre 2011  |
| - PRADOURAT KEYEUX Inès | 29 janvier 2012  |
| - Sibille BESCOND       | 4 avril 2012     |
| - Lucas BOISSARD        | 5 mai 2012       |
| - Alycia DEMORY         | 20 mai 2012      |

### **Décès**

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| - Mireille PELLEGRIN | 6 décembre 2011 |
| - Didier DUSSOL      | 9 février 2012  |
| - Jean MOUGIN        | 17 avril 2012   |

# ► Comité des fêtes / Office du Tourisme

# manifestations

JUILLET	
3 au 12	CUCURON Les Estivades (Musique et théâtre) à l'école de Cucuron - Info : 04 90 77 28 37
13	CUCURON Bal gratuit avec orchestre et repas de rue, info : 06 80 03 58 90
14	VAUGINES Repas soupe au pistou organisé par le Comité des Fêtes Info: 04 90 77 28 91
14 au 16 août	CUCURON Vêpres musicales, 18 h à l'église - info : 04 90 77 68 68
20	CUCURON Marché nocturne Place de l'étang
22	CUCURON Vide grenier - info : 04 90 77 28 37
28	VAUGINES Concert guitare classique, Église St. Barthélemy
29	VAUGINES Course des Carrioles organisé par le Comité de Fêtes. Info : 04 90 77 28 91
Juillet / août	VAUGINES Exposition Thiercelin, bibliothèque
AOÛT	
15	VAUGINES Aioli : organisé par le Comité de Fêtes - Info : 04 90 77 28 91
16	CUCURON Marché nocturne Place de l'étang
16	CUCURON Vêpres musicales, 18 h à l'église - Info : 04 90 77 68 68
18	CUCURON La Cucuronnette randonnée vélo route et VTT
18 au 20	VAUGINES Fête votive : organisé par le Comité de Fêtes - Info: 04 90 77 28 91
20 au 24	VAUGINES Stage de laque et exposition, bibliothèque
23	VAUGINES Soirée lecture sous les étoiles
25	VAUGINES Conférence Médecis par Gaylord, Église St. Barthélemy
26	CUCURON Modélisme Naval : organisé par l'Office de Tourisme Cucuron-Vaugines - Info : 04 90 77 28 37
SEPTEMBRE	
2	VAUGINES Vide grenier - info : 04 90 77 28 91
8	VAUGINES Soigner la faune sauvage, bibliothèque
16	VAUGINES Randonnée "découverte du Terroir" organisé par le Comité de Fêtes - Info: 04 90 77 28 91
OCTOBRE	
	VAUGINES Expo des lieux de mémoire
DECEMBRE	
1	CUCURON Fête des lumières
9	VAUGINES Marché de Noël



# Les infos

## ► Accès aux massifs forestiers

**Du 1er juillet au 15 septembre**

- accès interdit en risque exceptionnel
- sinon l'accès est autorisé de 5h à 12h

Avant de partir en balade, il est préférable de téléphoner à la borne d'appel en Préfecture : **04 88 17 80 00**



## ► Emploi du feu

► **A l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, landes, garrigues et maquis.**

⇒ **Pour les particuliers**

- ◆ Il est interdit de porter ou d'allumer le feu à l'intérieur et à moins de 200 m des forêts pendant toute l'année.
- ◆ Il est également interdit de fumer à l'intérieur des massifs et de jeter des objets en ignition sur ces mêmes bois et sur leurs abords.

⇒ **Pour les propriétaires et leurs ayants droit**

- ◆ Il est interdit : d'employer le feu par vent fort pendant toute l'année, à moins de 200 mètres des bois, et 400 mètres lorsqu'il s'agit d'incinération de végétaux sur pied.
- ◆ du 1 juin au 15 octobre : l'emploi du feu est interdit, sauf dérogation accordée par le Préfet.



## ► Aide aux personnes âgées

**V**ous cherchez un soutien, des renseignements.

Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes un aidant familial et le quotidien devient compliqué.

Vous avez un ami, un voisin qui rencontre des difficultés.

Des aides au maintien à domicile aux clubs de loisirs, le **CLIC Soleil'Age** est là pour vous renseigner, vous orienter.

**S**i vous ne pouvez pas vous déplacer, nous venons à votre domicile pour l'évaluation de vos besoins.

Nous intervenons sur les cantons de Pertuis et Cadenet.

Le **CLIC Soleil'Age** est un service gratuit, pour tout renseignement vous pouvez nous contacter: Tél. **04 90 08 87 64**

## ► ARS agence régionale de santé P.A.C.A.

L'agence régionale de santé protège votre santé dans le respect de vos droits  
Humidité importante, infiltrations, équipements défectueux ou absents (WC, évier, chauffage) ou encore pièce principale sans fenêtre...vous avez déjà signalé ces problèmes à votre propriétaire ? Sans résultat ?

Si votre logement présente un danger pour votre santé, signalez le à la délégation territoriale de Vaucluse de l'Agence régionale de santé Paca qui interviendra pour y remédier.

Agissez dès aujourd'hui pour retrouver un habitat décent et protéger votre santé.

### Qui est concerné ?

#### Vous êtes concerné si :

- Votre logement cumule une humidité importante, des infiltrations, un défaut ou absence de ventilation, des équipements défectueux ou absents (WC, évier, chauffage), des réseaux défectueux (eau potable, électricité, eaux usées).
- ou
- s'il comprend une pièce principale (salon, chambre, salle de séjour) sans fenêtre ;
- si la hauteur sous plafond est inférieure à 2,20 m
- si la surface de la pièce principale est inférieure à 9 m<sup>2</sup>.

### Une organisation régionale de la santé

L'ARS fonctionne depuis le 1er avril 2010. C'est un établissement public administratif. Avec l'ARS, c'est le système de santé qui vit une mutation des politiques de prévention et de santé publique

ainsi que de l'organisation des prises en charge sanitaires et médico-sociales.

L'ARS est l'interlocuteur des acteurs de santé locaux en ce qui concerne :

- la prévention et la santé publique,
- les soins ambulatoires et hospitaliers,
- les prises en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Ses partenaires privilégiés sont les usagers, les services de l'État, les collectivités locales, les caisses d'assurance maladie, les établissements de soins de suite et réadaptation, les maisons d'accueil des publics fragilisés par la maladie, l'avancée en âge ou le handicap ainsi que les hôpitaux publics, les établissements de santé privés ainsi que les professionnels de santé hospitaliers et libéraux.

### Nos principes d'action

- ◆ L'accessibilité au système de santé.
- ◆ L'approche globale de la santé.
- ◆ La mise en synergie des acteurs.
- ◆ La promotion de l'innovation.
- ◆ L'efficacité du système de santé.

### A qui s'adresser ?

Si vous habitez le Vaucluse (hors Avignon) :  
Agence régionale de santé  
Délégation territoriale de Vaucluse  
Cité administrative  
1, avenue du 7ème génie-CS 60075  
84 918 AVIGNON cedex 9  
**Dominique GAUTHIER**  
Déléguée Territoriale ARS de Vaucluse  
Tél : 04 13 55 85 50  
ars-paca-contact@ars.sante.fr  
www.ars.paca.sante.fr

# A votre service..

## ► Restauration



**HOSTELLERIE du LUBERON**  
et son Restaurant LA TABLE  
M. RENAUDIN Bruno - 383 Cours Saint Louis  
Tél : 04 90 77 27 19 - Fax : 04 90 77 13 08  
<http://www.hostellerieduluberon.com>  
[hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com](mailto:hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com)

**CHAMPAGNELLE**  
Catherine NODET 18 Cours Saint Louis  
Tél. 04 90 77 17 56 - 06 16 79 32 13  
[champagnelle@1s.fr](mailto:champagnelle@1s.fr)

**Bar de la Fontaine**  
Place de la mairie  
04 90 07 56 37

**Pizzeria l'Origan**  
Place de la mairie  
04 90 77 11 08

**André CHAULLIER**  
Agriculteur biologique  
Samedi matin à Vaugines  
L'écluse - allée de l'église

**Michel ISOUARD**  
Agriculteur biologique  
AMAP  
04 90 68 20 73

**Tristan RIQUE**  
Agriculteur biologique  
Samedi matin Cadenet  
Paniers à réserver  
Tél: 06 28 05 91 45

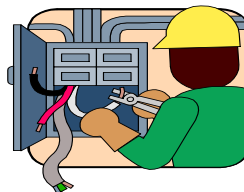
**Rôtisserie** - marchés et épicerie  
Poulets, Paëlla sur commande  
Tél : 06 76 72 03 83  
[gillesfernandes@hotmail.fr](mailto:gillesfernandes@hotmail.fr)

**"La Vauginoise"**  
Épicerie-boulangerie-pâtisserie  
202 Cours St. Louis  
Tél. 04 90 07 77 96

**Frédéric CORNILLON**  
La tarto dou Leberoun  
Sur les marchés  
Tél : 06 76 57 73 45  
[fred.cornillon@yahoo.fr](mailto:fred.cornillon@yahoo.fr)

**Pâtisserie d'Antan**  
Production à Vaugines  
Tél : 06 28 41 45 73

## ► Les artisans



**Christophe BREMOND**  
Électricité Générale  
Énergie Renouvelable, Agent Calipv  
Domotique Système Tebis Agrée Hager  
Tél/Fax : 04 90 77 13 24  
Port : 06 11 54 59 92  
[elecbrem@free.fr](mailto:elecbrem@free.fr)

**Entreprise CHAULLIER**  
Chauffagiste, Électricien  
Entretien, Dépannage,  
Installation  
Chemin de Vaunières  
Tél/Fax : 04 90 09 12 05  
Port : 06 22 79 12 99

**Christophe RAMEAUX**  
Rameaux Services  
Plomberie - Sanitaire - Électricité  
Chauffage - Énergies Nouvelles  
Tél : 04 90 09 89 26  
Port : 06 24 31 39 68  
[info@rameauxservices.com](mailto:info@rameauxservices.com)

**Michel SCHWEIZER**  
Maçonnerie générale  
Pierres, carrelages, piscine, façade  
Tél : 06 25 29 54 31

**Samuel DAHAN Multi Services**  
Quartier Paradis  
Tél : 04 90 77 27 92  
Mob : 06 11 27 89 00 }  
e-mail : [ismluberon@wanadoo.fr](mailto:ismluberon@wanadoo.fr)

**Christian LIGER**  
Espaces verts, taille, élagage  
Tél : 04 90 77 12 06  
Port : 06 13 01 52 76

**Serge LATIL**  
Élagage, débroussaillage  
Espaces verts  
51 Place de la Mairie  
Tél : 04 90 77 16 94  
Port : 06 83 35 17 37

**Stephan Nicolas Vollmer**  
Architecte  
77 rue des grottes  
[Energieinfo@mac.com](mailto:Energieinfo@mac.com)

**PCFR SAS**  
Les Banquets  
84160 VAUGINES  
Tél : 04 90 07 49 09  
Fax : 09 57 26 49 12  
e-mail : [info@poolcop.fr](mailto:info@poolcop.fr)

**David PACIOTTI**  
Plâtrier – Façadier  
06 84 63 25 39

**Nicolas PACIOTTI**  
Électricien  
06 09 69 92 26

**Mathieu PACIOTTI**  
Carreleur  
06 25 08 17 60

**LUXOGENE - Jessica BARAFFE**  
Service de nettoyage  
06 46 25 30 62 [luxogene@gmx.fr](mailto:luxogene@gmx.fr)

## ► La santé



**Isabelle CHOQUARD**  
Médecine Générale  
Homéopathie  
293 Rue des Grottes  
Tél : 04 90 09 05 20

**Isabelle BERTHET**  
Infirmière  
131 rue de la Fontaine  
Port : 06 87 55 18 74  
tatazizou@hotmail.fr  
isabelle-berthet@wanadoo.fr

**Bernard LE BRUN-FREDDI**  
Ostéopathe D.O  
Chemin du mont Senis  
Tél : 04 90 77 10 26  
Port : 06 09 34 81 45

**Claire PACIOTTI** 06 30 86 82 14  
**Céline BOUZE** 06 25 16 74 96  
Cabinet Infirmier  
99 rue de la Fontaine

## ► Divers

**CARRIERE BERGIER  
SARL BERGIER FRERES**  
La grande Garrigue  
Tél : 04 90 68 01 40  
Bureau : 04 90 68 00 48  
Fax : 04 90 68 08 24

**Gérard WEINER**  
Pépinière de Vaugines  
Chemin du mont Senis  
Tél : 04 90 68 15 59  
Sur Rendez vous Botanique

**Sophie LAURE**  
Coiffure à Domicile  
Tél. 06 42 22 04 71  
Sur RDV du lundi au Samedi

**Cheval Enjeu Équitation**  
[www.cheval-enjeu.fr](http://www.cheval-enjeu.fr)  
Nicole : 06 87 55 42 09

## ► Dernières minutes...

- **Les inscriptions à la cantine** doivent être faites impérativement avant le **24 août 2012**  
**Les dossiers** seront remis par l'école ou en mairie.
- **Samedi 13 octobre 2012**, journée portes ouvertes à la **carrière de Vaugines** à partir de 14 h pour le grand public.  
**Programme** : visite guidée en mini-bus, expo photos, diaporama, découvertes des engins et machines, zoom sur l'activité de recyclage des déchets du BTP.
- **La mairie sera fermée le mercredi matin du 9 au 31 juillet**

Le maire reçoit le vendredi après midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous  
La mairie est ouverte au public : mardi-jeudi-vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h  
Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51  
Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr)